

DEPARTEMENT
DE L'EURE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

CANTON DE VERNON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 027-212705404-20251001-D2025_32-DE

S²LO

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 29/09/2025

DATE D'AFFICHAGE

LE : 03/10/2025

Séance du Mercredi 1^{er} Octobre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 8

VOTES : 9

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le mercredi 1^{er} octobre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 29 septembre 2025, s'est réuni en session exceptionnelle à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 6

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Claire ESPASA, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jean-Yves SCHROEYERS.

ABSENTS EXCUSES : Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH (pouvoir à Hélène MARTINEZ), Tom KUBLER, Jonathan PETIT, Rémy PONT.

Secrétaire de séance : Christian MAZURE

Délibération prise après validation du caractère urgent de convocation du Conseil Municipal du 01/10/2025

Délibération : Reconduction de la participation communale aux transports scolaires pour la rentrée de 2025.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire la participation communale à hauteur de 50% de la part parentale pour chaque collégien ou lycéen, sans limite d'âge, empruntant les transports scolaires pour l'année scolaire 2025/2026.

Ce remboursement sera effectué sur présentation des pièces suivantes :

- certificat de scolarité 2025/2026,
- photocopie de la carte de car,
- reçu délivré par la SNA lors de l'inscription permettant le remboursement de la participation communale,
- relevé d'identité bancaire.

Ces dispositions sont applicables en 2025.

Aucune demande de sera prise en compte au-delà du 30 novembre 2025.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 1^{er} octobre 2025

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Signature du secrétaire de séance, Christian MAZURE

